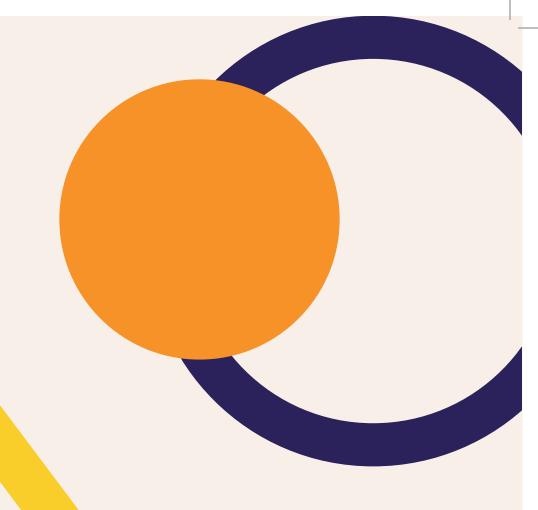


RAPPORT D'ENQUÊTE

SUR LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ, LA VICTIMISATION ET LE CADRE DE VIE À SAINT-LÉONARD 2022

État de la perception citoyenne de la sécurité durant la pandémie de Covid-19



AUTEUR

Francis Joël Tchenkeu

CONTRIBUTIONS

Arianne Justafort Elisabeth Jacques-Hart Marc-André Desrochers Sabrina Fauteux A.

ANALYSE DES DONNÉES

Francis Joël Tchenkeu

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Justine Israël - justine@prosceniumservices.com

ÉDITEUR

Concertation Saint-Léonard

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

Tchenkeu, F. (2023). Rapport d'enquête sur le sentiment de sécurité, la victimisation et le cadre de vie à Saint-Léonard 2022 : État de la perception citoyenne de la sécurité durant la pandémie de Covid-19. Concertation Saint-Léonard. Montréal

ISBN 978-2-9820849-3-3

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

© Concertation Saint-Léonard

Avril 2023

REMERCIEMENTS

La présente enquête a été réalisée grâce à l'apport de diverses parties prenantes. Tout d'abord, Concertation Saint-Léonard (CSL) tient à exprimer ses sincères remerciements aux bailleurs de fonds, sans qui, ce projet n'aurait pu être initié, notamment le Secrétariat à la région métropolitaine du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; et la Ville de Montréal. Ensuite, une mention particulière est accordée à l'ensemble des citoyen.nes qui ont consenti à participer à cette enquête. Enfin, la CSL est reconnaissante à tous les partenaires du quartier de Saint-Léonard, qui ont contribué directement ou indirectement à la mise en œuvre de cette initiative.



TABLE DES MATIÈRES

lable des matieres	4
Liste des figures	7
Liste des tableaux	8
Terminologies	9
Avant-propos	11
Faits saillants	12
Introduction	14
Objectifs de l'enquête	14
Méthodologie de l'enquête	15
Considérations éthiques	16
Limites de l'enquête	17
Plan du rapport	17
Brève présentation de l'arrondissement de Saint-Léonard	18
Profils des répondants.es	19
Secteur de résidence	19
Durée de résidence à Saint-Léonard	19
Groupes d'âge	20
Vivant avec des personnes âgées de moins de 18 ans	20
Genre et mobilité	20
Statut d'occupation du logement	21
Statut matrimonial	22
Niveau de scolarité	22
Lieu de travail ou d'études	22
Sécurité perçue	23
Perception de la sécurité du quartier	23
Perception de la sécurité du quartier par rapport aux années précédentes	24
Problèmes de sécurité les plus préoccupants	24
Parcentian de se propre cécurité	25

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

Perception du risque à sa securité personnelle	26
Risque de subir une intimidation ou une agression en journée	26
Risque de subir une intimidation ou une agression la nuit	26
Risque de subir une intimidation ou une agression en attente ou dans les transports e	n commun 27
Risque pour les ménages de voir leurs proches de moins de 18 ans subir une intimidat une agression dans le quartier	tion ou 27
Perception des problèmes liés à la criminalité	27
Comportements des jeunes ou des groupes de jeunes	28
Comportements d'autres individus ou des groupes d'individus comme une source de menace ou d'insécurité	28
Perception du désordre et des incivilités	30
Perception du désordre social	30
Perception du désordre physique	31
Cohésion et paix sociales	31
Niveau de confiance entre les personne	31
Climat d'entraide avec le voisinage	32
Discriminations et motifs	32
Comportements d'évitement et de protection	33
Endroits évités pour des raisons de sécurité	33
Comportements de protection	34
Prévention contre les incendies dans les domiciles	35
Satisfaction à l'égard des services municipaux	35
Niveau de satisfaction à l'égard des services municipaux	35
Satisfaction à l'égard des services policiers	36
Présence (visibilité) policière	36
Travail policier	36
Interventions policières	37
Réponse policière au moment d'un appel téléphonique	37

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

Participation citoyenne	38
Implication citoyenne	38
Victimisation	39
Victimes de vol, de vandalisme ou de tout autre crime contre les biens	39
Victimes d'agression, d'intimidation ou d'acte de violence	39
Accidents	40
Victimes d'accident	40
Causes d'accidents	40
Conclusion	41
Enjeux principaux de sécurité	42
Recommandations	44
Bibliographie	45
Annexe	46
Annexe 1. Carte de la répartition de Saint-Léonard en zone de sollicitation	46
Annexe 2. Carte des différents secteurs en fonction des codes postaux	47
Annexe 3. Flyers de sollicitation de participation à l'enquête	48
Annexe 4. Appels à la participation à l'enquête sur les réseaux sociaux	49
Annexe 5. Questionnaire de l'enquête	50

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Secteurs de résidence à Saint-Léonard	19
Figure 2. Nombre d'années de résidence à Saint-Léonard	19
Figure 3. Tranche d'âge des répondant.e.s	20
Figure 4. Vivant avec des personnes âgées de moins de 18 ans	20
Figure 5. Genre	20
Figure 6. Statut d'occupation du logement	21
Figure 7. Statut matrimonial	22
Figure 8. Niveau d'études	22
Figure 9. Lieu de travail ou d'études	22
Figure 10. Perception de la sécurité dans le quartier	23
Figure 11. Perception de la sécurité antérieure du quartier	24
Figure 12. Sentiment d'insécurité personnelle dans le quartier	25
Figure 13. Risque personnel de subir une intimidation ou une agression dans le quartier en journée	26
Figure 14. Risque personnel de subir une intimidation ou une agression dans le quartier la nuit	26
Figure 15. Risque de subir une intimidation ou une intimidation ou une agression en attente ou dans les transports en commun	27
Figure 16. Risque pour un proche de moins de 18 ans de subir une intimidation ou une agression	27
Figure 17. Perception des problèmes liés à la criminalité	27
Figure 18. Comportement des jeunes (ou groupe de jeunes) comme source de menace ou d'insécurité	28
Figure 19. Autres ou groupes d'individus comme source de menace ou d'insécurité	28
Figure 20. Identification des individus (ou groupes) représentant une source de menace ou d'insécurité	29
Figure 21. Perception du désordre social	30
Figure 22. Perception du désordre physique	31
Figure 23. Perception du niveau de confiance entre les personnes	31
Figure 24. Climat d'entraide avec le voisinage	32
Figure 25. Victimes de discrimination au cours des deux dernières années	32
Figure 26. Causes de discrimination au cours des deux dernières années	32
Figure 27. Endroits du quartier évités pour des raisons de sécurité	33
Figure 28. Comportements de protection	34
Figure 29. Détecteur de fumée fonctionnel	35
Figure 30. Niveau de satisfaction à l'égard des services municipaux	35
Figure 31. Satisfaction à l'égard de la présence policière	36
Figure 32. Satisfaction à l'égard du travail effectué par la police	36
Figure 33. Niveau de satisfaction à l'égard des interventions policières	37

LISTE DES FIGURES (SUITE)

Figure 34. Récurrence des appels de la population au poste de police du quartier au cours des deux dernières années	37
Figure 35. Niveau de satisfaction après un appel au poste de police du quartier	37
Figure 36. Implication citoyenne sur la base régulière	38
Figure 37. Victimes de vols, de vandalisme ou de tout autre crime contre les biens	39
Figure 38. Victimes d'agression, d'intimidation ou d'acte de violence à domicile ou dans le quartier au cours des deux dernières années	39
Figure 39. Victimes d'accidents au cours des deux dernières années	40
Figure 40. Causes d'accidents	40
LISTE DES NUAGES DE MOTS Nuage de mots 1. Problèmes de sécurité les plus préoccupants Nuage de mots 2. Lieux évités par la population pour des raisons sécuritaires	25 33
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1. Délimitation des zones de distribution des dépliants	15
Tableau 2. Pourcentage de ménages en fonction du type de logement	21
Tableau 3. Pourcentage de la perception de la sécurité par secteur	23

TERMINOLOGIES

Cohésion sociale

La capacité de la société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable. (Conseil de l'Europe, 2005, p. 23)

Enquête de victimisation

Elle a pour objectif d'évaluer et de décrire les infractions (vols ou tentatives, actes de vandalisme, escroqueries et arnaques, menaces et injures, violences physiques et sexuelles) dont sont victimes les ménages et les indi¬vidus. Elle complète ainsi les données administratives sur les infractions enregistrées au quotidien par les services de police et de gendarmerie, car les victimes ne déposent pas toujours plainte. L'enquête s'intéresse en outre aux opinions de l'ensemble de la population (victimes et non-victimes) en matière de cadre de vie et de sécurité.

(Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, 2019, p. 1)

Infractions contre la personne

Regroupe les crimes qui portent atteinte à l'intégrité d'une personne ou sont susceptibles de le faire : homicide, négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, tentative et complot en vue de commettre un meurtre, voies de fait, agression sexuelle, autres infractions d'ordre sexuel, enlèvement ou séquestration, vol qualifié ou extorsion, harcèlement criminel, menaces et autres infractions contre la personne.

(Ministère de la Sécurité publique, 2016)

Infractions contre la propriété

Crime d'incendie, introduction par effraction, vol d'un véhicule à moteur, vol de plus de 5 000 \$, vol de 5 000 \$ ou moins, possession de biens volés, fraude et méfait. (Ministère de la Sécurité publique, 2016, p. 44)

Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants

(Loi réglementant certaines drogues et autres substances) Possession, trafic, possession aux fins de trafic, d'importation et d'exportation, production, ordonnances médicales, autres infractions à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et certaines infractions à la Loi sur les aliments et drogues.

(Ministère de la Sécurité publique, 2016)

TERMINOLOGIES

Sécurité

Un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien être des individus et de la communauté.

(Bouchard et al., 2015)

Sécurité urbaine

Elle se distingue par ses deux dimensions (objective et subjective). Visant la cohésion sociale, son champ d'application est large et tient notamment compte de l'ensemble des mesures prises afin de garantir aux citadin.es, un cadre de vie sûr et limiter les risques de criminalités, violences, accidents (circulation et incendies); et pour améliorer sentiment d'insécurité.

Sentiment d'insécurité

L'appréhension d'être victime d'un acte défini comme criminel ou non, le plus souvent un acte avec violence contre son intégrité personnelle. Cette crainte, influencée par le contexte macrosocial et les conditions de l'environnement physique et social, provient d'une certaine évaluation personnelle du risque (ÉPR) et peut s'accompagner d'anxiété ou de peur et de certains comportements de protection ou d'évitement, individuel et collectif.

(Paquin, 2006, p. 25)

Violence

La menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soimême, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un mal développement ou des privations.

(OMS, 2002, p. 5)

AVANT-PROPOS

Comme plusieurs autres arrondissements de Montréal, Saint-Léonard fait face à des défis de sécurité urbaine qui affectent le sentiment de sécurité de ses citoyens.nes. Les incidents de violence armée sont largement relayés dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux, ce qui accentue le sentiment d'insécurité. Le décès tragique de la jeune Meriem Boundaoui, survenu à Saint-Léonard en février 2021 a mis à l'avant-plan l'enjeu de la violence par armes à feu dans le quartier et a provoqué une onde de choc dans la population, autant léonardoise que montréalaise, ainsi qu'une prise de conscience collective.

Le 7 mai 2022, Concertation Saint-Léonard (CSL) a organisé le premier Forum citoyen sur la sécurité urbaine de Saint-Léonard. Lors des discussions, les citoyens.nes ont exprimé clairement leur sentiment d'impuissance et leur exaspération face aux enjeux de violence urbaine et d'insécurité. Mais l'importante mobilisation citoyenne observée ce jour-là a surtout démontré que les Léonardois.es souhaitent contribuer activement à la réflexion sur leur cadre de vie. En effet, les travaux en atelier proposés aux participants.es ont permis la formulation de recommandations qui pourront favoriser l'amélioration de la sécurité urbaine et par le fait même, le sentiment de sécurité de la population.

Dans la foulée du Forum citoyen, CSL a voulu contribuer davantage à cette réflexion et à nos connaissances des enjeux de sécurité urbaine en sondant la population sur leur sentiment de sécurité. Ce présent rapport présente aux décideurs et décideuses, aux représentants.es des institutions et des organismes communautaires à l'œuvre dans l'arrondissement, un état de la perception citoyenne de la sécurité à Saint-Léonard en 2022.

MARC-ANDRÉ DESROCHERS

Directeur adjoint de Concertation Saint-Léonard, responsable de la sécurité urbaine

FAITS SAILLANTS

Enquête sur le sentiment de sécurité, la victimisation et le cadre de vie à Saint-Léonard - 2022



SÉCURITÉ PERÇUE



3 personnes sur 4

trouvent le quartier moins sécuritaire, comparativement aux 5 dernières années.



5 personnes sur 7

estiment (souvent et quelquefois ne pas se sentir en sécurité à Saint-Léonard.



Une faible majorité de résidents de Saint-Léonard trouve leur quartier sécuritaire.

PROBLÈMES DE SÉCURITÉ LES PLUS PRÉOCCUPANTS : Activités liées aux gangs de rue, fusillades, excès de vitesse, vols (voitures/vélos), cambriolages, vandalisme.



PERCEPTION DU RISQUE À SA SÉCURITÉ PERSONNELLE



3 personnes sur 5

qui se déplacent seules la nuit, estiment avoir un risque de subir une intimidation ou une agression dans le quartier.



1 personne sur 2

craint pour sa sécurité personnelle lorsqu'elle emprunte ou attend les transports en commun dans le quartier.



2/3 des ménages

avec des jeunes âgé.es de moins de 18 ans estiment qu'ils ou elles ont des risques élevés de subir une intimidation ou une agression.



PARTICIPATION CITOYENNE



1 personne sur 8

seulement fait preuve d'implication ou de participation citoyenne.



PERCEPTION DU DÉSORDRE ET DES INCIVILITÉS



2 personnes sur 5

considèrent que les désordres et les incivilités sont fréquents à Saint-Léonard.

PRINCIPALES CAUSES DU DÉSORDRE

48% Personnes qui traînent dans les lieux publics 43% Actes de vandalisme 43% Consommation de drogue 41% Gens bruyants

40% Conflits entre groupes d'origines ethniques différentes

Conflits entre d'autres groupes d'individus



COHÉSION ET PAIX SOCIALES



1 personne sur 2



3 personnes sur 5



1 personne sur 5

juge faible le niveau de confiance entre les Léonardois.es.

pensent que le climat d'entraide avec le voisinage est faible.

atteste avoir été victime (souvent ou quelquefois) de discrimination au cours des 2 dernières années.

PRINCIPALES CAUSES DE DISCRIMINATION

Origine ethnique Différence linguistique Appartenance religieuse



COMPORTEMENTS D'ÉVITEMENT/PROTECTION



<u>évitent de fréquenter certains</u> <u>endroits</u>* de Saint-Léonard pour des raisons de sécurité.

*Parcs (Ferland, Delorme et Pie-XII), Boulevards (Jean-Talon, Grandes-Prairies, Lacordaire, Langelier, Viau et Robert), cafés, bars, stationnements et établissements scolaires (Saint-Ex).

PRINCIPAUX COMPORTEMENTS DE PROTECTION







se disent satisfaites de la propreté
et de l'entretien des parcs et
terrains de jeu à Saint-Léonard.



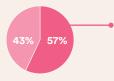


ne sont <u>pas satisfaites du</u>
<u>déneigement et du déglaçage</u>
des rues et des trottoirs.

SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES POLICIERS



affirment avoir appelé le poste de police du quartier au moins une fois au cours des 2 dernières années.



Parmi ces personnes, 57% se disent <u>satisfaites de la réponse</u> reçue.



ne jugent <u>pas satisfaisante la</u> <u>présence ou la visibilité policières</u> dans le quartier.



pensent que <u>les interventions policières</u> ne sont pas satisfaisantes, notamment en matière de sécurité routière.



VICTIMISATION AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES



2 personnes sur 5



1 personne sur 5

à Saint-Léonard se déclarent victimes de vols, de vandalisme ou d'un autre crime contre leurs biens.

se dit <u>victime d'agression,</u>
<u>d'intimidation ou d'un autre type</u>
<u>d'acte de violence,</u> survenu à
domicile ou ailleurs dans le quartier.

TRANCHES D'ÂGE DES VICTIMES D'AGRESSION, D'INTIMIDATION OU AUTRE ACTE DE VIOLENCE

21%	36%	23%	21%
18-35 ans	36-50 ans	51-60 ans	61 ans et +





1 personne sur 8

déclare avoir subi un <u>accident</u> <u>ayant occasionné une blessure</u> (nécessitant de consulter un professionnel de la santé ou limitant ses activités).

TRANCHES D'ÂGE DES VICTIMES D'ACCIDENTS

36	6-50 ans	51 ans et +	Autre
PRINCIP	ALES CAUSES D'AC	CCIDENTS	
19%	Chutes en glissan	t sur la chaussée glacée	
17%	Accidents (vélo, VT	T, motoneige, moto et vo	oiture)
15%	Chutes en marchant	sur la voie publique (trott	oir)
15%	Accidents de travail	&E	
14%	Blessures sportives		



INTRODUCTION

À l'instar des autres arrondissements de Montréal, Saint-Léonard fait face à certains défis sécuritaires vécus par la population et relayés dans les médias. L'actualité sur la criminalité dans cet arrondissement durant la période 2021 à 2022 n'a pas été reluisante. De plus, il revient du dernier Forum sur la sécurité urbaine de Saint-Léonard, tenu le 7 mai 2022, que le sentiment de sécurité de la population serait fortement ébranlé. Pourtant, il est démontré scientifiquement que le besoin de sécurité est fondamental pour l'épanouissement de toute personne. Autant, le sentiment de sécurité affecte les comportements et les rapports sociaux. Afin de se rassurer du bien-être de la population vivant dans un espace donné, le sentiment de sécurité doit périodique être mesuré.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19 et bien-avant, il a été constaté un manque de données spécifiques sur la perception citoyenne de la sécurité à Saint-Léonard. Ce manquement est évoqué dans l'une des recommandations, du *Portrait de sécurité urbaine de Saint-Léonard 2010-2020* (Tchenkeu, 2022). Concertation Saint-Léonard est mandataire du programme de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine de la ville de Montréal dans l'arrondissement Saint-Léonard. C'est à juste titre, qu'elle a initié la présente enquête avec l'ensemble de la communauté Léonardoise, et ce, afin de mieux comprendre la réelle perception citoyenne de la sécurité urbaine à Saint-Léonard.

■ OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'enquête visait l'atteinte trois objectifs essentiels :

- 1. Dresser le portrait du sentiment de sécurité des citoyen.ne.s de l'arrondissement de Saint-Léonard;
- 2. Contribuer à la compréhension des problèmes de sécurité auxquels fait face la population de Saint-Léonard;
- 3. Outiller les décideurs et décideuses dans la planification de leurs actions en sécurité urbaine à Saint-Léonard.

■ MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

La population cible de l'enquête était les résident.e.s depuis au moins deux (2) années dans l'arrondissement de Saint-Léonard et appartenant à la tranche d'âge de 18 ans et plus. Par ménage, une seule personne était sollicitée à répondre au questionnaire (voir annexe 5). Bien qu'ayant été adapté au contexte de l'arrondissement, le questionnaire se base principalement sur le cadre suggéré par l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), concernant les *Enquêtes sur la sécurité des personnes et la victimisation dans les milieux de vie* (Bouchard et al., 2015; INSPQ, 2015).

Les efforts de sollicitation de la population à participer à l'enquête, se sont déroulés durant une période de sept mois (d'avril à octobre 2022). Se voulant autant que possible inclusive, la sollicitation s'intègre à une campagne de communication de large diffusion (médias locaux, réseaux sociaux, infolettres et affichages), mais aussi de proximité (porte à porte et distribution des flyers durant les événements).

L'arrondissement de Saint-Léonard a été subdivisé en huit (8) grandes zones (voir annexe 1) pour la distribution flyers des sollicitations de participation à l'enquête (voir annexe 3). En effet, 5 000 flyers ont été distribués équitablement dans les différentes grandes zones (sus-évoquées), soit 625 flyers par zone. En effet, une trentaine de rues résidentielles ont été identifiées par zone. Un flyer était déposé directement dans toutes les boîtes aux lettres des résidences bordantes les rues identifiées.

TABLEAU 1

Délimitation des zones de distribution des flyers

Ш	DÉLIMITATIONS DES ZONES			
20	NORD	SUD	OUEST	EST
1	Boulevard Métropolitain	Parc Lady-Alys-Robi Place Beaubien	Boulevard Lacordaire	Rue Daveluy Parc du Boisé-Jean-Milot
2	Boulevard Métropolitain	Rue Bélanger	24° avenue	Boulevard Lacordaire
3	Boulevard Robert Avenue Paul-Émile-Lamarche	Boulevard Métropolitain	Boulevard Lacordaire	Rue du Champ-d 'Eau
4	Boulevard Robert	Boulevard Métropolitain	25° avenue	Boulevard Lacordaire
5	Boulevard Lavoisier	Boulevard Robert	Boulevard Lacordaire	Rue du Champ-d 'Eau
6	Boulevard Couture	Boulevard Robert	25° avenue	Boulevard Lacordaire
7	Voie ferrée du Canadien national	Boulevard Lavoisier	Boulevard Lacordaire	Rue du Champ-d 'Eau
8	Voie ferrée du Canadien national	Boulevard Couture	25° avenue	Boulevard Lacordaire

■ MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE (SUITE)

L'enquête était anonyme. Tenant compte des enjeux d'inclusion, les outils de collecte des données se sont voulus variés. Les personnes intéressées à participer au sondage, avaient le choix de répondre à un questionnaire auto-administré (par internet ou sur papier) ou par enquête téléphonique. Les données ont été collectées à plus de 99% en ligne, via la plateforme de sondage, *SurveyMonkey*. Exactement, 510 ménages de Saint-Léonard ont participé au sondage. Le taux de réponse est de 10% (en tenant compte exclusivement des 5000 flyers distribués). L'analyse s'est finalement appuyée sur les résultats de l'opinion de 476 personnes, qui répondaient aux critères d'inclusion de l'enquête (être âgé d'au moins 18 ans et résider dans l'arrondissement depuis au moins deux années).

Un transfert de toutes les données collectées s'est fait en constituant une base de données sur le tableur Excel. Des tableaux, graphiques et figures analytiques ont été conçus à partir des logiciels : pour l'analyse des données quantitatives (Tableur Excel) et pour l'interprétation des données qualitatives (Pro-Word Cloud).

À l'échelle de l'arrondissement de Saint-Léonard, la présente enquête à un échantillon représentatif et stratifié. Sa marge d'erreur est de 4.48 % ; pour un intervalle de confiance usuel de 95%.

■ CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

L'enquête était réservée aux personnes majeures (âgées d'au moins, 18 ans). Cette information a été clairement spécifiée durant la campagne de sollicitation des participant.e.s. De plus, afin de garantir la confidentialité et s'assurer d'avoir des réponses sans la moindre influence, l'enquête était anonyme. En effet, les informations permettant d'identifier les répondant.e.s n'ont pas été requises. Aussi, toutes les réponses ont été traitées en s'assurant de garantir une totale confidentialité aux répondant.e.s. Enfin, il a été mentionné à l'ensemble des citoyen. ne.s sollicité.e.s, leur liberté de répondre aux questions sans risque de subir le moindre préjudice, en cas de refus de participer à l'enquête et durant tout son processus.

■ LIMITES DE L'ENQUÊTE

Les participant.e.s ont répondu à 99% par questionnaire auto-administré sur internet. Bien que cette méthode de collecte de données à de nombreux avantages (anonymat et réduction des réponses de complaisance), elle peut aussi comporter des inconvénients comme, une mauvaise compréhension de certaines questions.

L'état de santé des répondant.e.s n'a pas été requis dans le questionnaire. Pourtant l'enquête s'est faite durant la période de la pandémie de Covid-19 et l'état de santé exerce une influence sur le sentiment de sécurité.

Enfin, en observant les récentes statistiques policières, il y a une évolution de cybercriminalité à Saint-Léonard. Cependant, la victimisation en lien avec la cybercriminalité n'a pas été prise en compte dans le questionnaire d'enquête.

PLAN DU RAPPORT

Le rapport d'enquête est divisé en 13 sections. Il propose d'abord une brève présentation de l'arrondissement de Saint-Léonard et dresse ensuite le profil des répondants.es à l'enquête.

La perception citoyenne dans les diverses thématiques suivantes est présentée :

- La sécurité perçue
- Le risque à sa sécurité personnelle
- Le désordre et les incivilités
- La cohésion et la paix sociales
- Les comportements d'évitement et de protection
- Les services municipaux
- Les services policiers
- La participation citoyenne
- La victimisation
- Les accidents

Finalement, une conclusion présente les principaux enjeux de sécurité et les recommandations visant à améliorer le sentiment sécurité de la population de Saint-Léonard.

BRÈVE PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

L'arrondissement de Saint-Léonard est situé à l'Est de la ville de Montréal. Il a une superficie de 13,5 km². Entouré par six autres arrondissent, Saint-Léonard est ainsi délimité : au Nord par Montréal-Nord; au Nord-est par Rivière-Des-Prairies; au Sud par Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont-La Petite-Patrie; à l'Ouest par Saint-Michel; et enfin à l'Est par Anjou.

Fondée en avril 1886, la municipalité de la paroisse Saint-Léonard-de-Port-Maurice change de statut et de dénomination successivement. Puis, en 1962, c'est désormais la ville de Saint-Léonard. Enfin, de 2002 à ce jour, Saint-Léonard est dorénavant un arrondissement de Montréal.

Auparavant, le territoire de Saint-Léonard fut d'abord un espace rural et l'économie reposait sur l'agriculture (1886-1950). Les premiers habitants étaient majoritairement d'origine française et de religion catholique. Entre 1955 et 1970, c'est le début de l'urbanisation de Saint-Léonard. En moins de 14 années, la démographie du territoire connait une croissance extrêmement importante (plus de 5526%). Le nombre d'habitants est passé de 925 à 52 040 habitants. À partir de ce moment, les immigrants d'origine italienne constituaient la majorité d'habitants.

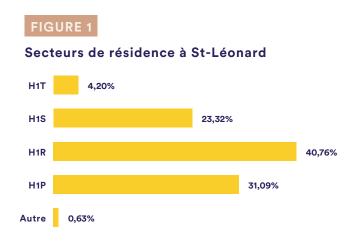
Depuis 1971, la population de Saint-Léonard s'est davantage diversifiée. En 2016, les résidents étant nés à l'étranger représentent 79% des habitants¹. L'arrondissement accueille désormais des populations venant de divers horizons du monde (Italie, Algérie, Haïti, Maroc, Viet Nam...). D'après les données du recensement de 2021, Saint-Léonard compte actuellement environ 79 495 habitants pour une densité de 5 893 habitants/km². Sa population occupe 31 265 logements. Ces logements sont à 94% en bons états. Le revenu médian des ménages après impôt est de 59 200 \$. Enfin, la proportion de la population à un faible revenu représente 15 %.

⁽Ville de Montréal, 2014, 2018)

PROFILS DES RÉPONDANTS.ES

■ SECTEUR DE RÉSIDENCE

Les répondant.e.s de l'enquête résident majoritairement (40,76%), dans le secteur ayant pour code postal, H1R. Il s'agit en effet du secteur qui abrite la proportion la plus importante de la population de l'Arrondissement, soit près de 42% de l'ensemble des Léonadois.e.s. Le secteur H1T ne représente que 0,732 km2, soit moins de 6% de la superficie de Saint-Léonard. Ainsi, le faible pourcentage de répondant.e.s (4,20%) peut se justifier (voir annexe 2).

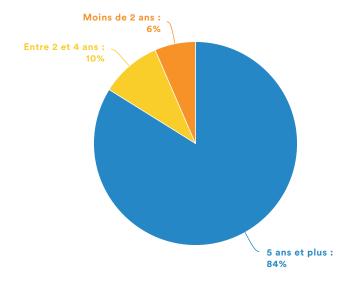


■ DURÉE DE RÉSIDENCE À SAINT-LÉONARD

La population ayant une plus grande ancienneté dans l'Arrondissement (5 ans et plus), a montré davantage de l'intérêt à participer à l'enquête. Leur participation correspond globalement à 84 % des sondé.e.s. Même dans les divers secteurs du quartier identifiés en fonction des codes postaux (H1P, H1R, H1S, H1T et autre), les répondant.e.s les plus nombreux demeurent depuis au moins cinq années (près de 78% au minimum par secteur). Ainsi, les résultats de l'enquête reflètent la perception des résidents qui ont une expérience certaine de leur milieu de vie. À titre de rappel, la participation de la population résidant depuis moins de deux années dans le quartier (6%), n'a pas été prise en compte dans la suite de l'analyse des résultats du sondage. Par conséquent, les analyses du sondage reflètent, à près de 90%, l'avis des Léonardois.e.s ayant au moins 5 années de vie dans leur arrondissement.

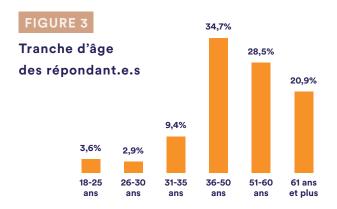
FIGURE 2

Nombre d'années de résidence à St-Léonard



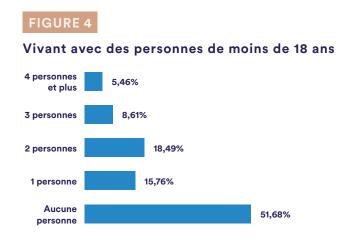
■ GROUPES D'ÂGE

La tranche de la population âgée de 36 à 50 a majoritairement participé à l'enquête. Elle représente 35,7% de la population sondée. En revanche, représentant environ 16 %, les jeunes (18 à 35 ans) ont le moins participé au sondage. La population aînée (61 ans et plus), quant à elle, représente près de 21 % de l'échantillon de l'enquête.



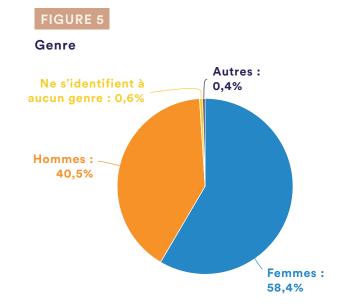
■ VIVANT AVEC DES PERSONNES ÂGÉES DE MOINS DE 18 ANS

Dans plus d'un ménage sur deux (51,68%), les jeunes de moins de 18 ans n'y résident pas. D'après les données fournies par les ménages sondés, 48 % vivent avec au moins un jeune de moins de 18 ans. Parmi ces ménages, ceux ayant deux personnes dans cette catégorie d'âge sont les plus nombreux (18,49%).



■ GENRE ET MOBILITÉ

Les femmes représentent le genre ayant le plus participé à l'enquête (58,4%), soit près de 3/5 des personnes sondées. Les hommes, quant à eux, sont estimés à 40,5%. La population ne s'identifiant à aucun genre et celle admettant être d'un autre genre (non déterminé par le sondage) correspond à 1%. Par ailleurs, près de 3% de la population se présente comme étant à mobilité réduite.



■ STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Des ménages ayant répondu au sondage, les propriétaires sont majoritaires; ils représentent 57,6%. Cependant, les locataires correspondent à 37% de la population enquêtée. La proportion de ménage résidant dans des duplex est la plus importante (44,5%). Suivent respectivement : les maisons individuelles (23,3%); et les logements dans des immeubles de huit logements ou moins (15,1%). L'ensemble des typologies de logements et leur représentation dans l'enquête est identifié dans le tableau 2.

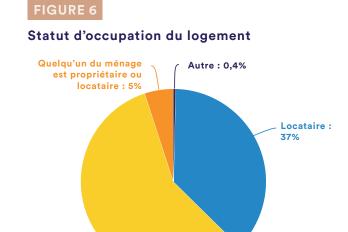


TABLEAU 2

Pourcentage de ménages en fonction de la typologie de logement

Propriétaire:

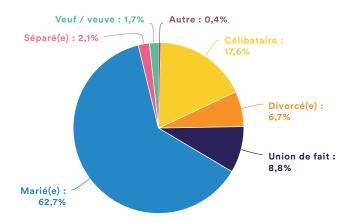
TYPE DE LOGEMENTS	POURCENTAGE
Maison mobile	0,2%
Maison Individuelle	23,3%
Maison en rangée	1,5%
Logement ou condo dans un immeuble de plus de 8 logements	4,0%
Logement ou condo dans un immeuble de 8 logements ou moins	15,1%
Jumelé	5,0%
Duplex	44,5%
Coopérative d'habitation ou HLM	0,2%
Autre	6,1%
TOTAL	100%

■ STATUT MATRIMONIAL

Les ménages composés de couples mariés sont les plus nombreux à avoir répondu à l'enquête; soit plus de 3 ménages sur 5 (62,6%). Les ménages constitués de personnes célibataires représentent 17,6% des répondant.e.s.es. Les conjoints de fait représentent près de 9 % des ménages. Les catégories restantes (séparé.e, veuf/veuve et autres) représentent moins de 5% de l'ensemble des ménages.



Statut matrimonial

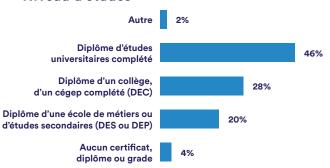


■ NIVEAU DE SCOLARITÉ

Dans l'ensemble, les répondant.e.s ont un niveau de scolarité élevé. En effet, 46% des personnes sondées attestent avoir complété des études universitaires. Seulement 4% des répondant.e.s affirment ne détenir aucun certificat, diplôme ou grade.

FIGURE 8

Niveau d'études

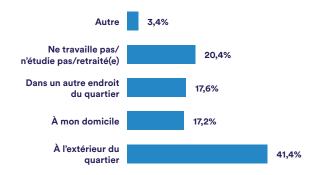


■ LIEU DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES

Interrogées sur le lieu où est situé leur travail régulier ou leur établissement scolaire, près 41% des personnes sondées mènent ces activités à l'extérieur de Saint-Léonard. Cependant, environ 18% des enquêté.e.s travaillent ou étudient dans l'arrondissement et 17.2% le font à domicile. Enfin, près de trois personnes sur cinq (ou 59 % des répondant.e.s) ont une activité principale qui exige des déplacements réguliers (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'arrondissement).

FIGURE 9

Lieu de travail ou d'études



SÉCURITÉ PERÇUE

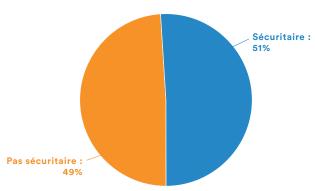


■ PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ DU QUARTIER

Mesuré par la question demandant leur opinion sur le niveau de sécurité dans l'arrondissement, un peu plus de la moitié de la population (soit 51%) de Saint-Léonard, trouve leur milieu de vie sécuritaire. Cela signifie que près d'une personne sur deux (soit 49 % de la population) ne se sent pas en sécurité dans son arrondissement.

En ce qui a trait au niveau de la perception de la sécurité selon les secteurs de résidence, il est important de souligner avant toute





interprétation que les échantillons ne sont pas assez représentatifs pour aboutir à des conclusions probantes, car les marges d'erreur sont toutes au-dessus de 8% (Tableau 3). Cela étant, les répondants.es qui résident dans la zone sud de l'arrondissement (H1S/H1T) sont ceux qui percevraient le plus négativement la sécurité dans l'arrondissement (56%). La majorité des répondant.e.s, qui réside dans l'est de l'arrondissement, le jugerait comme étant sécuritaire (58%). Enfin, dans le secteur ouest (H1R), le point de vue des répondant.e.s sur la sécurité serait plutôt mitigé. En effet, la moitié des répondants percevraient le quartier sécuritaire et l'autre moitié pas sécuritaire.

TABLEAU 3

Pourcentage de la perception de la sécurité par secteur²

NIVEAU DE	SECTEUR DE RÉSIDENCE (CODE POSTAL)		
SÉCURITÉ PERÇUE	Est (H1P)	Ouest (H1R)	Sud (H1S/H1T)
Sécuritaire	58%	50%	44%
Pas sécuritaire	42%	50%	56%

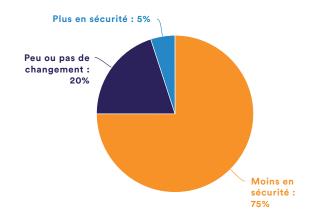
Les données mentionnées dans ce Tableau ne sont pas issues d'un échantillon représentatif à l'échelle des différents secteurs. Les marges d'erreur sont au minimum à 8%, par conséquent les données ne peuvent aboutir à des interprétations concluantes.

■ PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ DU QUARTIER PAR RAPPORT AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES

Comparativement aux cinq années antérieures, trois Léonardois.e.s sur quatre trouvent leur milieu de vie moins sécuritaire (75%). Uniquement 5% de la population estiment que le quartier est plus en sécurité. Finalement, 20 % des résident.e.s pensent qu'il y a eu peu ou pas de changement en matière de sécurité au cours des cinq dernières années (une personne sur cinq).

FIGURE 11

Perception de la sécurité antérieure du quartier



■ PROBLÈMES DE SÉCURITÉ LES PLUS PRÉOCCUPANTS

Plusieurs questions de sécurité ont été soulevées par la population, comme étant particulièrement préoccupantes. À Saint-Léonard, ce sont surtout les gangs de rue qui préoccupent la population. Plusieurs activités criminelles sont rapportées en relation avec des gangs de rue, composés de jeunes. Il s'agit notamment :

- La vente et la consommation de drogue (dans les lieux publics, devant les domiciles et les enfants);
- Les violences armées (usage des armes à feu et armes blanches);
- Les bagarres de rue;
- L'intimidations et le harcèlement.

Par ailleurs, un nombre important de fusillades sont dénoncées par la population. À cet égard, certains répondant.e.s ont fait remarquer qu'il était difficile de distinguer le bruit des armes à feu de celui des feux d'artifice. En outre, les infractions relatives au code de la route sont également mentionnées (non-respect des limitations des vitesses et violation des feux de signalisations). aussi La population évoque vols (voitures et bicyclettes), cambriolages et des actes de vandalisme dont elle est victime. Enfin, la faible présence policière est mise en évidence par la population.

Bien que la question n'ait pas été posée, il revient de l'analyse des données de l'enquête que le stationnement de la bibliothèque et le parc Pie-XII sont des lieux de vente de drogues. De plus, derrière l'église Sainte-Angèle, un lieu public de consommation de drogues est signalé.

NUAGE DE MOTS 1

Problèmes de sécurité les plus préoccupants

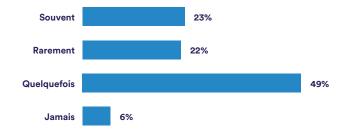


■ PERCEPTION DE SA PROPRE SÉCURITÉ

Répondant à l'interrogation de savoir s'il arrivait de ne pas se sentir personnellement en sécurité dans leur quartier, deux personnes sur sept estiment se sentir en sécurité dans l'arrondissement (28%). Ainsi, la majorité de la population estime ne pas se sentir personnellement en sécurité (souvent et quelquefois), soit 72%.

FIGURE 12

Sentiment d'insécurité personnelle dans le quartier



PERCEPTION DU RISQUE À SA SÉCURITÉ PERSONNELLE

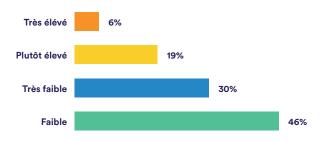


■ RISQUE DE SUBIR UNE INTIMIDATION OU UNE AGRESSION EN JOURNÉE

Pendant la journée à Saint-Léonard, le sentiment de sécurité de la population est élevé. En effet, se promenant seules pendant la journée, trois personnes sur quatre (76 % de la population), considèrent le risque d'être intimidées ou agressées, plutôt faible. Cependant, près d'une personne sur quatre, estime que sa sécurité personnelle est relativement menacée pendant la journée. C'est dans les tranches d'âge, de 36 à 50 ans et de 51 à 60 ans, qu'il y a plus de personnes estimant avoir un risque plutôt élevé pour leur sécurité personnelle en journée ; respectivement 41% et 31 %.

FIGURE 13

Risque personnel de subir une intimidation ou une agression dans le quartier en journée

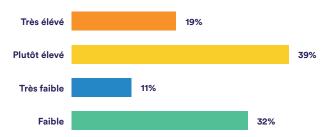


RISQUE DE SUBIR UNE INTIMIDATION OU UNE AGRESSION LA NUIT

Généralement, 67% de la population prétend parfois sortir seule la nuit (ou 2/3). Cependant, parmi cette proportion de la population, près de trois personnes sur cinq estiment qu'il y aurait des risques élevés pour leur sécurité, si elles marchaient seules la nuit (58%).

FIGURE 14

Risque personnel de subir une intimidation ou une agression dans le quartier la nuit

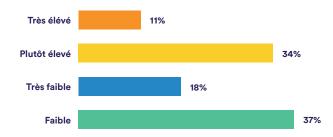


■ RISQUE DE SUBIR UNE INTIMIDATION OU UNE AGRESSION EN ATTENTE OU DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Étant dans les transports en commun ou en attente, plus de la moitié de la population pense qu'il y a un risque plutôt faible de subir une intimidation ou une agression (55%). Mais ces données impliquent, qu'à Saint-Léonard, près d'une personne sur deux, craint pour sa sécurité personnelle en prenant (ou en attendant) les transports en commun.

FIGURE 15

Risque de subir une intimidation ou une intimidation ou une agression en attente ou dans les transports en commun

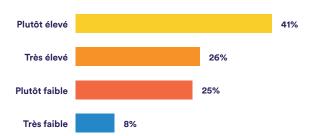


■ RISQUE POUR LES MÉNAGES DE VOIR LEURS PROCHES DE MOINS DE 18 ANS SUBIR UNE INTIMIDATION OU UNE AGRESSION DANS LE QUARTIER

La majorité des ménages (67%) ayant en leur sein des jeunes âgés de moins de 18 ans estime qu'il y aurait des risques élevés, pour ces derniers de subir une intimidation ou une agression dans le quartier. Ce risque semble plutôt faible dans le cas d'un ménage sur trois.

FIGURE 16

Risque pour un proche de moins de 18 ans de subir une intimidation ou une agression

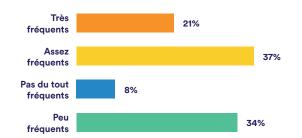


■ PERCEPTION DES PROBLÈMES LIÉS À LA CRIMINALITÉ

Près de trois Léonardois.e.s sur cinq pensent que les problèmes en lien à la criminalité sont plutôt fréquents (58%). La proportion de la population estimant que les problèmes liés à criminalité n'est plutôt pas fréquent est de 42%.

FIGURE 17

Perception des problèmes liés à la criminalité



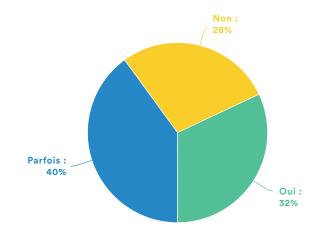
■ COMPORTEMENTS DES JEUNES OU DES GROUPES DE JEUNES

Seulement 28% de la population estime que le comportement des jeunes (ou des groupes de jeunes) ne constitue pas une source de menace ou d'insécurité. Ces comportements constituent une source de menace ou d'insécurité pour près de trois personnes sur quatre.

La population présente différents témoignages sur les jeunes. Certains d'entre eux, sont considérés comme étant des membres de gangs de rue et intimidants. D'autres jeunes sont également identifiés en tant que principaux consommateurs de drogues dans les voitures et les parcs. En revanche, des témoignages positifs sont aussi rendus envers les jeunes de Saint-Léonard. Plusieurs personnes interrogées affirment n'avoir jamais été en conflit avec les jeunes du quartier.

FIGURE 18

Comportement des jeunes (ou groupe de jeunes) comme source de menace ou d'insécurité



■ COMPORTEMENTS D'AUTRES INDIVIDUS OU DES GROUPES D'INDIVIDUS COMME UNE SOURCE DE MENACE OU D'INSÉCURITÉ

Les comportements d'autres individus ou des groupes d'individus sont considérés comme étant une source de menace ou d'insécurité par près de la moitié de la population (48%). Ces personnes ou groupes désignés sont principalement :

- Personnes reliées au milieu criminel (39%);
- Toxicomanes ou revendeurs de drogue (22%);
- Personnes d'une communauté culturelle différente de la mienne (21%).

FIGURE 19

Autres ou groupes d'individus comme source de menace ou d'insécurité

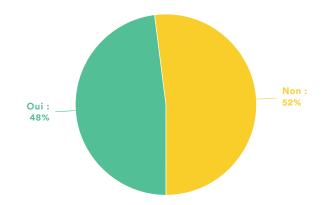
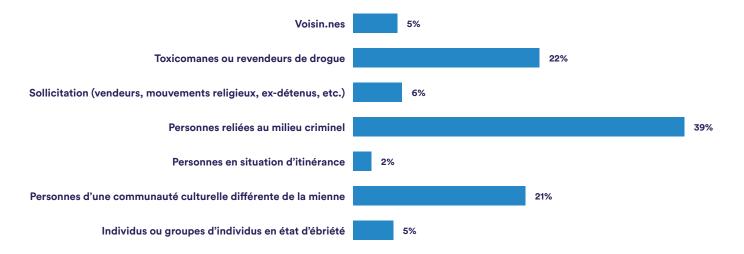
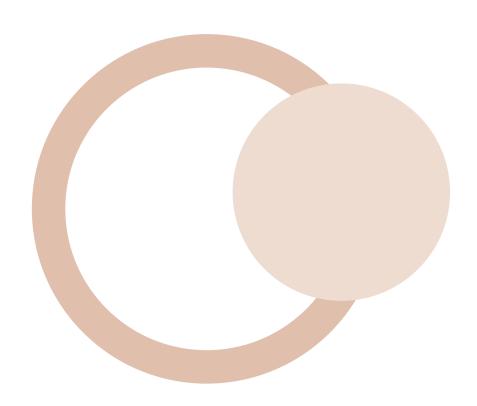


FIGURE 20

Identification des individus (ou groupes) représentant une source de menace ou d'insécurité





PERCEPTION DU DÉSORDRE ET DES INCIVILITÉS



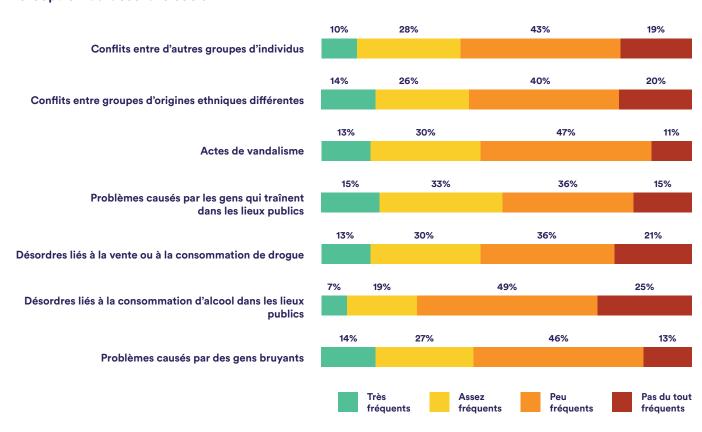
■ PERCEPTION DU DÉSORDRE SOCIAL

En fonction des différentes sources de désordre social présentées à la population, trois personnes sur cinq considèrent qu'ils ne sont pas fréquents à Saint-Léonard (60%). Les problèmes de désordre social perçus par la population de Saint-Léonard comme étant plutôt fréquents sont les suivants :

- Problèmes causés par les gens qui traînent dans les lieux publics (48%);
- Actes de vandalisme (43%);
- Désordres liés à la consommation de drogue (43%);
- Problèmes causés par des gens bruyants (41%);
- Conflits entre groupes d'origines ethniques différentes (40%);
- Conflits entre d'autres groupes d'individus (38%);
- Désordres liés à la consommation d'alcool dans les lieux publics (26%).

FIGURE 21

Perception du désordre social

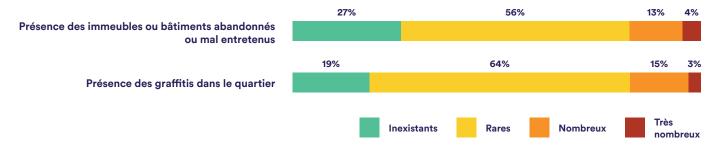


■ PERCEPTION DU DÉSORDRE PHYSIQUE

Les désordres physiques (graffitis et bâtiments abandonnés ou mal entretenus) sont considérés comme étant peu présents sur le territoire de l'arrondissement par la population. Globalement, 83% des Léonardois.e.s considèrent que les désordres physiques sont inexistants ou rares (5 personnes sur 6).

FIGURE 22

Perception du désordre physique

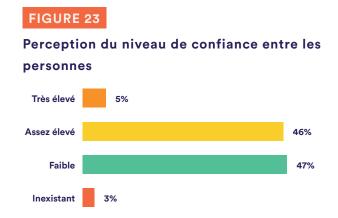


COHÉSION ET PAIX SOCIALES



■ NIVEAU DE CONFIANCE ENTRE LES PERSONNES

La population considère moyenne (50%), la confiance entre les résident.e.s de Saint-Léonard. En effet, pour un.e Léonardois.e sur deux, le niveau de confiance entre les personnes est plutôt élevé ou plutôt faible.



■ CLIMAT D'ENTRAIDE AVEC LE VOISINAGE

Le climat d'entraide avec le voisinage est perçu comme étant plutôt faible par la majorité de la population. Effectivement, 55% des Léonardois.e.s l'estiment faible et 6% inexistant. Ce sont deux Léonardois.e.s sur cinq qui considèrent le climat d'entraide avec le voisinage, plutôt élevé (très et assez élevé).



DISCRIMINATIONS ET MOTIFS

Au cours des deux dernières années, près d'un.e Léonardois.e sur cinq atteste avoir été victime (souvent ou quelquefois) de discrimination dans l'arrondissement. Les multiples formes de discrimination dont 18% de la population prétend avoir été victime, sont majoritaires pour les raisons suivantes :

- L'origine ethnique (34%);
- La différence linguistique (17%);
- L'appartenance religieuse (17%).

FIGURE 25

Victimes de discrimination au cours des deux dernières années

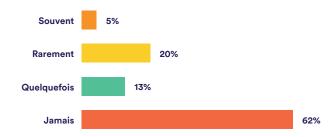
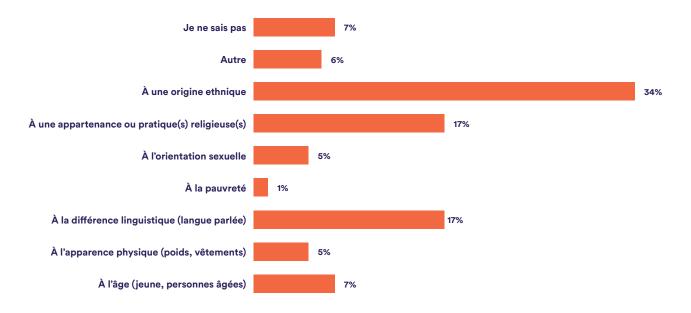


FIGURE 26

Causes de discrimination au cours des deux dernières années



COMPORTEMENTS D'ÉVITEMENT ET DE PROTECTION



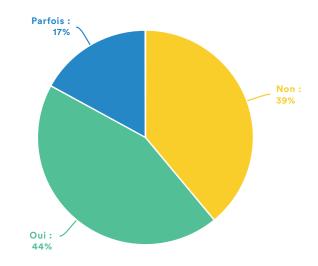
■ ENDROITS ÉVITÉS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Pour des raisons de sécurité, un peu plus de trois Léonardois.e.s sur cinq, évitent de fréquenter certains endroits du quartier (61%).

Pourtant reconnu pour son nombre important d'espaces verts, les parcs de l'arrondissement sont indiqués comme étant les lieux les plus évités pour des raisons sécuritaires. Les parcs Ferland, Delorme et Pie-XII sont les plus cités comme étant insécures. Certaines personnes sondées indiquent même préférer se rendre dans des parcs à l'extérieur de Saint-Léonard. Aussi, les rues qui desservent les parcs ne sont pas jugées sécuritaires, et ce, davantage à la nuit tombée.

FIGURE 27

Endroits du quartier évités pour des raisons de sécurité



En outre, comme étant parmi les lieux évités par la population de Saint-Léonard en raison de l'insécurité, certaines artères sont mentionnées : Jean-Talon, Grandes-Prairies, Lacordaire, Langelier, Viau et Robert. Enfin, toujours pour cause d'insécurité, les cafés, bars, stationnements et établissements scolaires (Saint-Ex) sont évités de fréquentation par la population.

NUAGE DE MOTS 2

Lieux évités par la population pour des raisons sécuritaires



33

■ COMPORTEMENTS DE PROTECTION

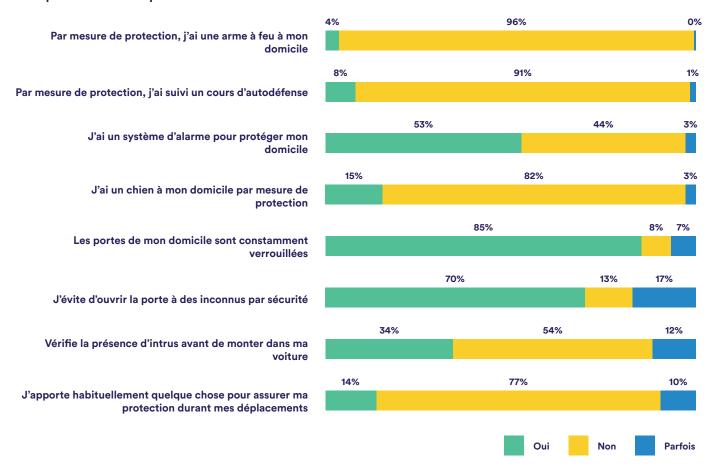
Plusieurs comportements de protection sont adoptés par la population par mesure de sécurité. De ces comportements, trois sont utilisés à plus de 50% par l'ensemble des ménages :

- Même en étant dans leur domicile, 92% des ménages gardent les portes extérieures constamment verrouillées;
- 87% des ménages évitent d'ouvrir la porte de leur domicile à des inconnus pour des raisons de sécurité;
- 56% des ménages ont un système d'alarme qu'ils activent régulièrement pour protéger leur domicile contre le vol.

Avant d'entrer dans leur voiture, 54% de la population affirme ne pas vérifier si un intrus s'y trouve. La population certifie à 24%, apporter quelque chose, afin d'assurer sa protection durant ses déplacements (c'est-à-dire, près d'une personne sur quatre). Par mesure de protection, 18% des ménages ont un chien à domicile et 4% une arme à feu. Enfin, 9% des Léonardois.e.s ont suivi des cours d'autodéfense pour assurer leur protection.

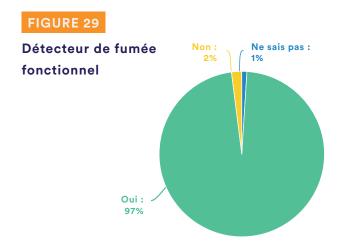
FIGURE 28

Comportements de protection



■ PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES DANS LES DOMICILES

À la question de savoir s'il y a au moins un détecteur de fumée fonctionnel par étage dans leur domicile, 97% des ménages répondent par l'affirmative. Cependant, en ce qui a trait à la vérification du bon fonctionnement desdits détecteurs de fumée durant les douze (12) derniers mois, 6 % de ces ménages répondent par la négative et 2% affirment ne pas savoir.



SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES MUNICIPAUX



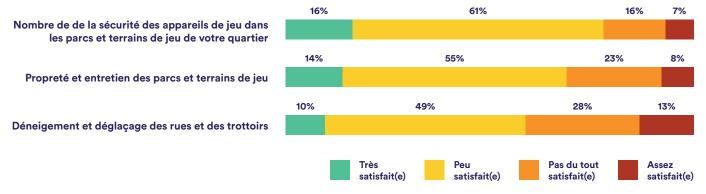
■ NIVEAU DE SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES MUNICIPAUX

En moyenne, 68% de la population juge plutôt satisfaisants les services municipaux de l'arrondissement de Saint-Léonard. Cependant, le déneigement et le déglaçage des rues et des trottoirs sont les volets ayant le niveau de satisfaction le plus bas. Un peu plus de deux personnes sur cinq ne sont pas satisfaites du déneigement et du déglaçage des rues et des trottoirs (41%).

Parlant de la propreté et de l'entretien des parcs et terrains de jeu, 69% de la population en est plutôt satisfaite (près de 7 personnes sur 10). Quant à la sécurité des appareils de jeu dans les parcs et des terrains de jeu de l'arrondissement, 77% de la population la juge plutôt satisfaisante.

FIGURE 30

Niveau de satisfaction à l'égard des services municipaux



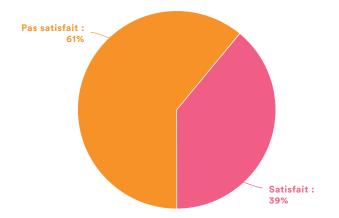
SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES POLICIERS



■ PRÉSENCE (VISIBILITÉ) POLICIÈRE

Pour un peu plus de trois Léonardois.e.s sur cinq, la visibilité policière n'est pas jugée satisfaisante (61%). En revanche, 39 % des Léonardois.e.s estiment la présence policière satisfaisante.

FIGURE 31 Satisfaction à l'égard de la présence policière

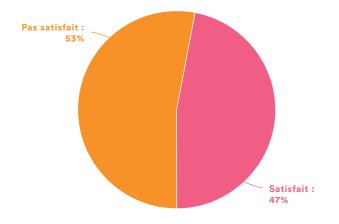


■ TRAVAIL POLICIER

En réponse à la question de savoir quel était le niveau de satisfaction à l'égard du travail effectué par les policiers dans le quartier, 53% des Léonardois.e.s estiment ne pas être satisfaits du travail effectué par la police dans l'arrondissement de Saint-Léonard. En revanche, près d'une personne sur deux le trouve satisfaisant.

FIGURE 32

Satisfaction à l'égard du travail effectué par la police



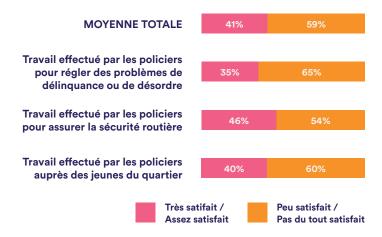
■ INTERVENTIONS POLICIÈRES

Pour ce qui est des diverses interventions policières (travail auprès des jeunes, sécurité routière et résolution des problèmes de délinquance), globalement, 59% des Léonardois.e.s jugent plutôt pas satisfaisant. Plus précisément, les interventions policières que près de trois Léonardois.e.s sur cinq jugent insatisfaisantes, sont les suivantes :

- Le travail pour régler des problèmes de délinquance (65%);
- Le travail effectué auprès des jeunes (60%);
- Le travail pour assurer la sécurité routière (54 %).

FIGURE 33

Niveau de satisfaction à l'égard des interventions policières



■ RÉPONSE POLICIÈRE AU MOMENT D'UN APPEL TÉLÉPHONIQUE

Au cours des deux dernières années, plus de deux ménages sur cinq affirment avoir appelé le poste de police du quartier, au moins, une fois (42% des ménages). En termes de récurrence, les répondant.e.s affirment avoir appelé la police :

Une fois : 20%Deux fois : 12%

• Trois fois ou plus: 10%

À la question de savoir, le niveau de satisfaction de la réponse reçue à la suite de l'appel au service de la police (en se référant à l'événement le plus récent), 57 % des concerné.e.s estiment avoir été satisfait.e.s (près de 3 personnes sur 5).

FIGURE 34

Récurrence des appels de la population au poste de police du quartier au cours des deux dernières années

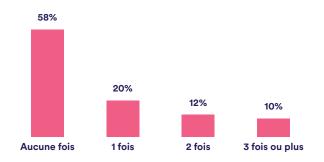
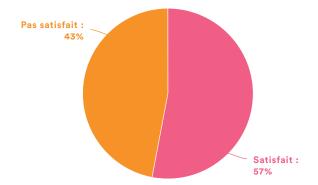


FIGURE 35

Niveau de satisfaction après un appel au poste de police du quartier



PARTICIPATION CITOYENNE



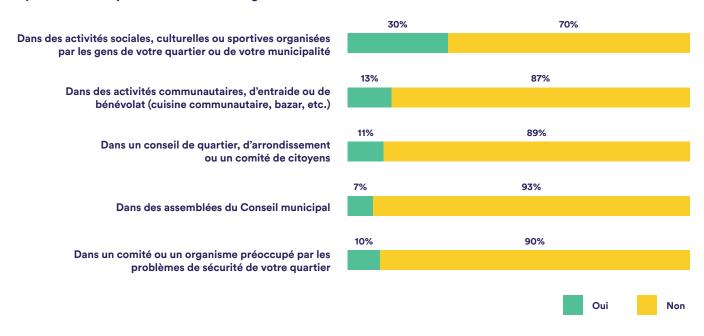
IMPLICATION CITOYENNE

De manière générale, la participation citoyenne dans l'arrondissement de Saint-Léonard est très faible. En moyenne, seulement près d'un.e Léonardois.e sur huit fait preuve d'implication ou de participation citoyenne. Cette donnée a été obtenue en mesurant précisément, le taux d'implication régulière de la population en lien avec :

- Les activités sociales, culturelles ou sportives (30%);
- Les activités communautaires, l'entraide ou le bénévolat (13%);
- Les conseils de quartier, d'arrondissement ou les comités de citoyens (11%);
- Les assemblées du Conseil municipal (7%);
- Un comité qui s'occupe des problèmes de sécurité du quartier (10%).

FIGURE 36

Implication citoyenne sur la base régulière



VICTIMISATION

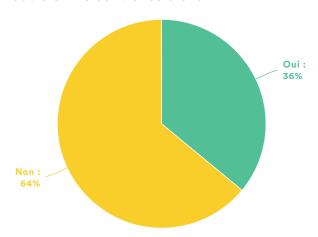


■ VICTIMES DE VOL, DE VANDALISME OU DE TOUT AUTRE CRIME CONTRE LES BIENS

Au cours des deux dernières années, à domicile ou dans le quartier, près de deux Léonardois.e.s sur cinq affirment avoir été victimes de vols, de vandalisme ou de tout autre crime contre les biens (36%).

FIGURE 37

Victimes de vols, de vandalisme ou de tout autre crime contre les biens



■ VICTIMES D'AGRESSION, D'INTIMIDATION OU D'ACTE DE VIOLENCE

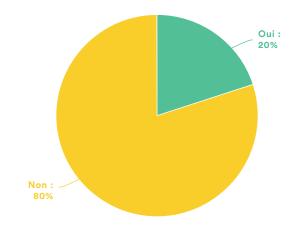
À domicile ou dans le quartier, un.e Léonardois.e sur cinq témoigne avoir été victime d'agression, d'intimidation ou de tout autre acte de violence au cours des deux dernières années.

Les 20 % de victimes sont classées dans l'ordre décroissant selon le groupe d'âge.

- 36% sont âgées de 36 à 50 ans;
- 23% sont âgées de 51 à 60 ans;
- 21% sont âgées de 18 à 35 ans;
- 20% sont âgées de 61 ans et plus.

FIGURE 38

Victimes d'agression, d'intimidation ou d'acte de violence à domicile ou dans le quartier au cours des deux dernières années



ACCIDENTS

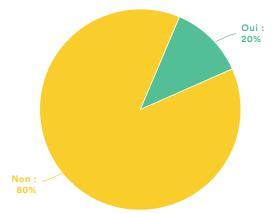


■ VICTIMES D'ACCIDENT

Dans l'arrondissement et au cours des deux dernières années, une personne sur huit, déclare avoir subi un accident ayant occasionné une blessure (nécessitant de consulter un professionnel de la santé ou limitant ses activités). De ces victimes, 41% sont âgées de 36 à 50 ans et 44% de 51 ans et plus.



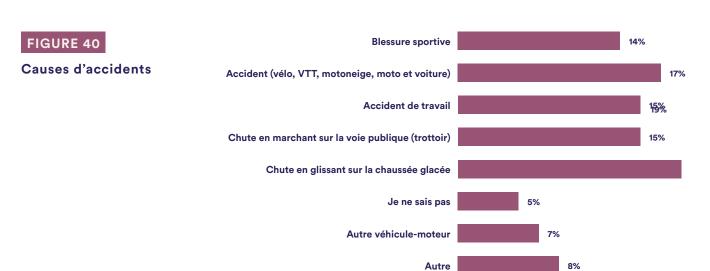
FIGURE 39



■ CAUSES D'ACCIDENTS

Plusieurs causes d'accidents entraînant des blessures (nécessitant la consultation d'un professionnel de la santé ou limitant les activités) sont mentionnées. Il s'agit principalement des :

- Chutes en glissant sur la chaussée glacée (19%);
- Accidents de vélo, moto ou voiture (17%);
- Chutes en marchant sur la voie publique ou le trottoir (15%);
- Accidents de travail (15%);
- Blessures liées à la pratique du sport (14%).



CONCLUSION

En somme, l'arrondissement de Saint-Léonard est jugé sécuritaire par un peu plus de la moitié de la population (51%). Cependant, comparativement aux cinq années antérieures, 75% des Léonardois.e.s trouvent leur milieu de vie moins sécuritaire. De plus, le sentiment personnel de sécurité dans le quartier est très faible; 72 % des Léonardois.e.s ne se sentent pas personnellement en sécurité (souvent et quelquefois). Les facteurs influençant ce fort sentiment personnel d'insécurité, ne sont pas exclusivement imputables au quartier, mais au niveau local, plusieurs mesures peuvent être prises. Le présent rapport identifie plusieurs enjeux sécuritaires venant de la perception citoyenne de Saint-Léonard et formule des recommandations afin d'améliorer le sentiment de sécurité de la population.

ENJEUX PRINCIPAUX DE SÉCURITÉ



SÉCURITÉ PERÇUE

 Les problèmes de sécurité les plus préoccupants sont les activités liées aux gangs de rue, les fusillades, l'excès de vitesses des automobilistes, les vols d'automobiles et de vélos, les cambriolages et les actes de vandalisme.



PERCEPTION DU RISQUE À SA SÉCURITÉ PERSONNELLE

- La frange importante de la population qui se promène habituellement dans la nuit, craint pour sa sécurité.
- En empruntant ou attendant les transports en commun, la moitié de la population craint pour sa sécurité personnelle.
- Les ménages comportant des jeunes âgés de moins de 18 ans, ont des inquiétudes pour leur sécurité, lorsqu'ils sortent dans le quartier.
- Les comportements des jeunes (ou des groupes de jeunes) sont considérés comme étant une source de menace ou d'insécurité.



PERCEPTION DU DÉSORDRE ET DES INCIVILITÉS

 Les différentes sources de désordres fréquents proviennent : des gens traînants dans les lieux publics; des actes de vandalisme; de la consommation de drogue; des gens bruyants; des conflits entre groupes d'origines ethniques différentes; et des conflits entre d'autres groupes d'individus.



COHÉSION ET PAIX SOCIALES

- La confiance entre les personnes est moyenne.
- Le climat d'entraide avec le voisinage est faible.
- Les discriminations existantes au sein de la population sont majoritairement liées à l'origine ethnique, à la différence linguistique et à l'appartenance religieuse.

COMPORTEMENTS D'ÉVITEMENT/PROTECTION

- Plusieurs endroits de l'arrondissement de Saint-Léonard sont évités pour des raisons de sécurité: les parcs (Ferland, Delorme et Pie-XII), certaines artères (Jean-Talon, Grandes-Prairies, Lacordaire, Langelier, Viau et Robert), les cafés et bars, les stationnements et établissements scolaires (Saint-Ex revient notamment).
- Par mesure de sécurité, la population adopte plusieurs comportements de protection, plus précisément : verrouille constamment des portes extérieures (même étant à la maison), n'ouvre pas la porte aux inconnus et installe des systèmes d'alarme.



SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES MUNICIPAUX

 L'aspect le moins satisfaisant des services municipaux est le déneigement et le déglaçage des rues (des trottoirs).



SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES POLICIERS

- La visibilité policière, ainsi que le travail de la police ne sont pas jugés satisfaisants par les Léonardois.e.s. Plus précisément, la population est insatisfaite du travail de la police pour résoudre les problèmes de délinquance, celui de la jeunesse et assurer la sécurité routière.
- Les appels de la population au poste de police du quartier sont importants et un nombre considérable de réponses sont insatisfaisantes.



PARTICIPATION CITOYENNE

 Le taux de participation citoyenne est très bas à Saint-Léonard. Les restrictions associées à la COVID-19 pourraient expliquer cette situation. Toutefois, cette hypothèse n'a pu être confirmée en l'absence d'études préalables à la pandémie permettant d'établir une comparaison.



VICTIMISATION AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES

- Les problèmes de vols, de vandalisme et autres crimes contre les biens sont considérés comme fréquents.
- À domicile ou dans le quartier, les actes de violence touchent une proportion considérable de la population.



ACCIDENTS

- Les principales victimes d'accidents sont majoritairement âgées de 36 à 50 ans et de plus de 51 ans.
- Les causes les plus fréquentes d'accidents sont : les chutes en glissant sur la chaussée glacée; les accidents de la circulation (en vélo, moto ou voiture); les chutes en marchant sur la voie publique (trottoir); les accidents de travail; et les blessures liées à la pratique du sport.

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Mettre sur pied un programme de prévention contre les gangs de rue comprenant des volets visant à prévenir diverses formes de violences (armée, dans les rues et intrafamiliale) et limiter l'usage de drogues dans les espaces publics.

RECOMMANDATION 2

Soutenir les actions qui contribuent à améliorer l'image des jeunes dans la communauté, notamment par des projets à caractère intergénérationnel.

RECOMMANDATION 3

Prévenir et sensibiliser contre les discriminations ethniques, linguistiques et religieuses.

RECOMMANDATION 4

Mener une étude pour comprendre le faible taux de participation citoyenne, puis mettre en place des stratégies pour améliorer l'implication citoyenne et l'entraide entre les Léonardois.e.s.

RECOMMANDATION 5

Soutenir les initiatives qui contribuent à tisser davantage de liens sociaux entre les Léonardois.e.s

RECOMMANDATION 6

Mener des activités pour assurer une meilleure appropriation citoyenne des parcs (notamment dans les parcs Ferland, Delorme et Pie-XII).

RECOMMANDATION 7

Garantir un meilleur éclairage public autour des parcs, des stationnements et de tous les espaces publics considérés comme non sécurisés (arrêts d'autobus).

RECOMMANDATION 8

Améliorer la sécurité routière par le renforcement des mesures de sensibilisation et d'application de la loi contre les excès de vitesse sur les artères considérées comme dangereuses par la population (Jean-Talon, Grandes-Prairies, Lacordaire, Langelier, Viau et Robert).

RECOMMANDATION 9

Assurer une meilleure visibilité policière en augmentant les patrouilles de sécurité et les initiatives de médiation urbaine (ou sociale) dans certains lieux jugés non sécuritaires (les parcs et artères identifiés).

RECOMMANDATION 10

Collaborer avec les citoyen.ne.s à la mise en œuvre de stratégies concertées pour prévenir le vol d'automobiles et de vélos; et les cambriolages.

RECOMMANDATION 11

Améliorer le déneigement et le déglaçage des rues, en particulier dans les secteurs où vivent la majorité des personnes âgées.

RECOMMANDATION 12

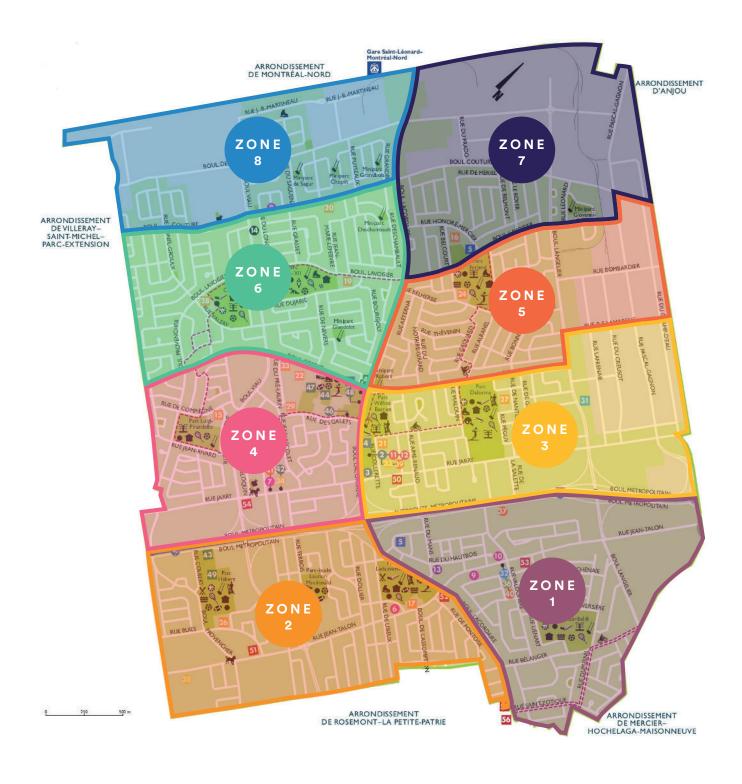
Évaluer le sentiment de sécurité des Léonardois.e.s sur une base bisannuelle afin de comprendre son évolution et adapter des stratégies pour l'améliorer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bouchard, L. M., Rainville, M., Maurice, P., Lavertue, R., Gagné, D., & Tessier, M. (2015). Enquête sur la sécurité des personnes et la victimisation dans les milieux de vie Questionnaire et mode d'emploi incluant un outil informatique pour faciliter la saisie, le traitement et l'analyse des données (Vol.5; Vivre en sécurité et se donner les moyens, p. 46). Institut national de santé publique du Québec.
- Conseil de l'Europe. (2005). Élaboration concertée des indicateurs de la cohésion sociale : Guide méthodologique. Éditions du Conseil de l'Europe.
- INSPQ. (2015). Annexe 10. Questionnaire sur la sécurité des personnes et la victimisation dans les milieux de vie : Version autoadministrée victimisation sommaire (auto1) (Enquête sur la sécurité des personnes et la victimisation dans les milieux de vie Vol.5; Vivre en sécurité et se donner les moyens, p. 18). Institut national de santé publique du Québec Ministère de la sécurité publique Réseau québécois des Villes et Villages en santé.
- Ministère de la sécurité publique. (2016). *Criminalité au Québec : Principales tendances 2015*. Gouvernement du Québec.
- OMS. (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé (No HV6625). Organisation mondiale de la santé.
- Paquin, S. (2006). Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics urbains et l'évaluation personnelle du risque chez des travailleuses de la santé. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 21-39. https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2006-v19-n1-nps1615/014783ar/
- Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. (2019). Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019 : Victimisation, délinquance et sentiment d'insécurité (p. 123). Ministère de l'Intérieur. https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS/Rapport-denquete-Cadre-de-vie-et-securite-2019
- Tchenkeu, F. (2022). Portrait de sécurité urbaine de Saint-Léonard 2010-2020 : Un regard rétrospectif commun pour une vision de prévention éclairée. Concertation Saint-Léonard. Montréal
- Ville de Montréal. (2014). Profil sociodémographique : Arrondissement de Saint-Léonard. Montréal en statistiques.
- Ville de Montréal. (2018). Profil sociodémographique : Arrondissement de Saint-Léonard (Recensement 2016).

 Montréal en statistiques.

CARTE DE LA RÉPARTITION DE SAINT-LÉONARD EN ZONE DE SOLLICITATION



CARTE DES DIFFÉRENTS SECTEURS EN FONCTION DES CODES POSTAUX



FLYERS DE SOLLICITATION DE PARTICIPATION À L'ENQUÊTE



BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR L'ENQUÊTE? COMMUNIQUEZ AVEC NOUS :

- **(**514) 247-0904
- prevention@concertationstleonard.com

L'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ ET VIE DE QUARTIER VA PERMETTRE DE

- Comprendre les enjeux de sécurité vécus par les citoyen.nes de Saint-Léonard
- Favoriser la mise en place d'actions pour répondre à vos besoins

PLUSIEURS FAÇONS DE REMPLIR L'ENQUÊTE :

SCANNER LE CODE QR AVEC VOTRE CELLULAIRE POUR ACCÉDER À L'ENQUÊTE EN LIGNE





EN ALLANT SUR LE SITE INTERNET SUIVANT :

HTTPS://FR.SURVEYMONKEY.COM/R/ENQUETE_STL



EN APPELANT AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SUIVANT :

(514) 247-0904







MERCI DE PARTICIPER À CETTE ENQUÊTE!!

APPELS À LA PARTICIPATION À L'ENQUÊTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



CITOYENNES ET CITOYENS DE SAINT-LÉONARD

VENEZ DONNER VOTRE OPINION SUR VOTRE QUARTIER : Enquête anonyme sur la sécurité et la vie de quartier à Saint-Léonard !!

¿— Une enquête citoyenne est nécessaire pour mieux comprendre les problèmes de sécurité auxquels la population du quartier fait face.

L'enquête vise à dresser un portrait du sentiment de sécurité des citoyen-ne-s de l'arrondissement de Saint-Léonard. De manière anonyme, les participant-e-s à l'enquête répondront à quelques questions permettant d'apprécier le niveau de satisfaction de la population du quartier sur la sécurité personnelle, la victimisation et le cadre de vie.

Ainsi, en participant objectivement à cette courte enquête (moins de 10 minutes 👸), vous apportez une contribution importante pour le devenir du quartier.

→ Pour participer à l'enquête : https://fr.surveymonkey.com/r/VTBZ695

Merci de votre collaboration ! 6





Plusieurs centaines de citoyen.nes ont déjà répondu à L'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ ET LA VIE DE QUARTIER À SAINT-LÉONARD.

Nous tenons à les remercier pour cette preuve louable de participation citoyenne. En effet, vos avis permettent d'élaborer des stratégies plus adaptées aux besoins du quartier.

Dans quelques jours, l'enquête s'achève. C'est la dernière occasion d'y participer !!! Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de vous dépêcher avant la clôture de l'enquête... Afficher la suite



BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR L'ENQUÊTE? COMMUNIQUEZ AVEC NOUS :

- (514) 247-0904
- prevention@concertationstleonard.com

49 • • •

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

Organisme responsable de l'enquête

L'enquête est réalisée par votre Table de quartier, « Concertation Saint-Léonard ». En effet, Concertation Saint-Léonard un organisme à but non lucratif et sa mission principale est de rassembler les citoyens, les groupes et les organismes qui désirent travailler à l'amélioration du mieux-être de la collectivité léonardoise. La Table de concertation travaille dans un esprit de collaboration autour des problématiques précises interpellant la communauté. Afin de bien saisir les intérêts et la réalité des parties prenantes, Concertation Saint-Léonard crée des mécanismes participatifs, permettant à tous de s'exprimer et d'être entendus. Plus encore, dans l'intérêt d'avoir un impact positif et significatif, des espaces inclusifs créés permettent aussi de mieux comprendre les enjeux du territoire, tout en mobilisant le milieu. L'organisme est mandataire du programme de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine de la ville de Montréal dans l'arrondissement Saint-Léonard.

Objectif de l'enquête

L'objectif général de la présente enquête est de dresser un portrait du sentiment de sécurité des citoyen-ne-s de l'arrondissement de Saint-Léonard. Il s'agira plus spécifiquement de recueillir des informations permettant d'apprécier le niveau de satisfaction de la population du quartier sur la sécurité personnelle, la victimisation et le cadre de vie. Puis, combinés aux données statistiques sur la criminalité venant du SVPM (notamment celles du PDQ 42) et aux conclusions du récent Forum citoyen, les résultats de cette enquête permettront de mieux comprendre les problèmes de sécurité auxquels la population de Saint-Léonard fait face. Enfin, l'enquête s'inscrit dans un processus participatif afin de mieux préparer le futur plan stratégique en sécurité urbaine de Saint-Léonard. Ainsi, en participant objectivement à cette enquête, vous apporterez une contribution importante pour l'amélioration du devenir l'arrondissement.

Confidentialité et consentement des répondants

L'enquête se veut anonyme, les informations permettant d'identifier les répondants ne sont pas requises. De ce fait, toutes les réponses inscrites dans ce questionnaire seront traitées en assurant une totale confidentialité aux répondants. Par ailleurs, tout citoyen sollicité est libre de répondre aux questions sans risque de subir le moindre préjudice en cas de refus de participer à l'enquête.

Communication et diffusion des résultats

Tous les participants peuvent prendre attache avec l'organisme pour poser des questions sur l'enquête et son évolution. Les résultats de cette enquête seront diffusés sur le site internet de Concertation Saint-Léonard et sur les divers réseaux sociaux de l'organisme au courant de l'hiver 2023.

CONSIGNES AU RÉPONDANT

- Pour être éligible à l'enquête, il faut avoir résidé dans l'arrondissement de Saint-Léonard depuis au moins deux (02) années et être dans la tranche d'âge de 18 ans et plus. Une seule personne par ménage devra répondre au questionnaire.
- Aucun nom ou toute autre information permettant de s'identifier ou d'identifier une autre personne ne doit être mentionnée.
- Rassurez-vous de bien suivre les consignes particulières associées à certaines questions avant d'y répondre.
- Au cas où la question ou la situation présentée ne correspond pas à votre réalité, vous devez répondre en cochant la case « ne s'applique pas ».

POUR INDIQUER VOTRE RÉPONSE, MERCI DE COCHER LA CASE CORRESPONDANTE

Quel est votre code postal (secteur de Saint-Léo	nard ou vous habitez ou travaillez) ?
H1P	1
H1R	
H1S	
H1T	
Autre (veuillez préciser)	<u> </u>
Depuis combien de temps demeurez-vous dans l	le quartier Saint-Léonard ?
Moins de 2 ans	□1 Non éligible
Entre 2 et 4 ans	
ans et plus	
ans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?	
Moins de 18 ans	
Entre 18 et 25 ans	_
Entre 26 et 30 ans	
Entre 31 et 35 ans	
Entre 36 et 50 ans	
Entre 51 et 60 ans	=
61ans et plus	
Combien de personne de moins de 18 ans habite	ent avec vous?
Aucune	□0
Une personne	1
Deux personnes	
Frois personnes	
Quatre personnes et plus	
Êtes-vous :	
Un homme	□1
Une femme	
Je ne m'identifie à aucun genre	=
Autre (veuillez préciser)	_
Êtes-vous une personne à mobilité réduite ?	
Oui	□4
Non	
Êtes-vous propriétaire ou locataire du logement d	que vous habitez?
Propriétaire	□01
Locataire	<u>=</u>
Quelqu'un du ménage est propriétaire ou locataire	<u>—</u>
Autre (veuillez préciser)	

8.	Habitez-vous dans
	Une maison individuelle (unifamiliale)
	Un jumelé
	Une maison en rangée
	Un duplex (deux logements superposés)
	Un logement ou condo dans un immeuble de 8 logements ou moins
	Un logement ou condo dans un immeuble de plus de 8 logements
	Une maison mobile
	Une Coopérative d'habitation ou habitation à loyer modique (HLM)
	Autre (veuillez préciser)09
9.	Quel est votre état civil?
	Marié(e)
	Célibataire
	En union de fait
	Veuf / veuve
	Séparé(e)
	Divorcé(e)
	Autre (veuillez préciser)
10.	Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété? Aucun certificat, diplôme ou grade
11.	Où est situé votre lieu de travail habituel ou votre établissement scolaire? SI VOUS ÊTES AUX ÉTUDES, INDIQUEZ OÙ EST SITUÉ LE LIEU OÙ VOUS SUIVEZ VOS COURS
	À mon domicile
	Dans un autre endroit du quartier (Saint-Léonard)
	À l'extérieur du quartier
	Ne travaille pas/n'étudie pas/retraité(e)
	Autre (veuillez préciser)05
12.	À votre avis, votre quartier est
	Très sécuritaire
	Assez sécuritaire
	Peu sécuritaire
	Pas du tout sécuritaire ☐4

	DUS DEMEUREZ DANS LE QUARTIER D ABITE LE QUARTIER DEPUIS MOINS D 'ANTE.					
Com	parativement à il y a 5 ans, les résidant	.e.s de vot	re quartie	er sont		
Plus Moin Peu	oite le quartier depuis moins de 5 ans en sécurité s en sécurité ou pas de changement e sais pas]1]2]3	
Quel	est le problème de sécurité qui vous p	réoccupe l	e plus da	ns votre	quartie	r? —
						_
Vous	arrive-t-il de ne pas vous sentir persoi	nnellement	en sécu	rité dans	votre q	uartier?
Quel	rentquefoisment			[2	
	ais				=	
Jama Dites				[<u></u> 4) ou
Jama Dites	ais -nous à combien vous évaluez le risqu		rsonnelle	ement int]4 imidé(e) Très	Ne s'appliqu
Jama Dites agres	ais -nous à combien vous évaluez le risqu	e d'être pe Très élevé	rsonnelle Plutôt élevé	ement int Plutôt faible	imidé(e Très faible	Ne s'appliqu pas
Dites agres	aiss-nous à combien vous évaluez le risquessé(e) dans votre quartier : Lorsque vous sortez seul(e) pendant	e d'être pe Très élevé	rsonnelle Plutôt élevé □2	Plutôt faible	imidé(e Très faible □4	Ne s'appliqu pas
Dites agres 16.1 16.2	c-nous à combien vous évaluez le risquessé(e) dans votre quartier : Lorsque vous sortez seul(e) pendant le jour, ce risque est	e d'être pe Très élevé1	Plutôt élevé	Plutôt faible	imidé(e Très faible □4	Ne s'appliqi pas □5
Dites agres 16.1 16.2 16.3 Dites avec	Lorsque vous sortez seul(e) pendant le jour, ce risque est	e d'être pe Très élevé1	Plutôt élevé 2 2 eunes de	Plutôt faible 3 moins d	Très faible 4 4 4 4	Ne s'appliqu pas55 s qui vive

18.	Habi Est-c	tuellement, combien de fois sortez-vous ce	s seul(e) daı	ns votre qua	artier DANS	S LA NUIT?
	2-3 fo 1 fois Moin	noins 4 fois par moiss par moiss par moiss de 1 fois par moiss				
19.	Dans	s votre quartier :				
			Très fréguents	Assez fréquents	Peu fréguents	Pas du tout fréquents
	19.1	Les problèmes causés par des gens bruyants sont	·	·	·	·
	19.2	Les désordres liés à la consommation d'alcool dans les lieux publics sont	1		3	🗆 4
	19.3	Les désordres liés à la vente ou à la consommation de drogue sont	1		3	□4
	19.4	Les problèmes liés à la criminalité sont	1	🗌 2	🗀 3	4
	19.5	Les problèmes causés par les gens qui traînent dans les lieux publics sont	1		3	
	19.6	Les actes de vandalisme sont	1	🗆 2	🗀 3	4
	19.7	Les conflits entre groupes d'origines ethniques différentes sont	1		3	4
	19.8	Les conflits entre d'autres groupes d'individus sont	1		3	4
20.	Dans	s votre zone d'habitation dans le quartie	r:			
			Très nombreux	Nombreux	Rares	Inexistants
	20.1	Les graffitis sont	1	🗆 2	🗀 3	4
	20.2	Les immeubles ou bâtiments abandonnés ou mal entretenus sont	1		3	4
21.	Dans	s votre zone d'habitation dans le quartie	r:			
			Très élevé	Assez élevé	Faible	Inexistant
	21.1	Le niveau d'entraide entre les personnes est	1		3	4
	21.2	Le niveau de confiance qui règne entre la plupart des personnes est	1	2	3	4
22.		s votre quartier, les comportements des s une source de menace ou d'insécurité		des groupes	de jeunes	s sont-ils pour
	Oui				□1	
	Non				∐ '	

	s une source de menace ou d'insécurité?		
			ı la que:
De q	uel type ou groupe d'individus s'agit-il? (TROIS MENTIONS POSSIBL	ES)	
	A1 Toxicomanes ou revendeurs de drogue		
	i-il dans votre quartier des endroits que vous évitez de fréquenter pou rité?	ır des r	aisons
14011		. Alicza	i ia quo
Si ap	oplicable, quel(s) endroit(s) évitez-vous de fréquenter pour des raison	is de se	écurité - -
		is de se	écurité - - -
	pplicable, quel(s) endroit(s) évitez-vous de fréquenter pour des raison	Oui	-
Veui		Oui	- - - Nor
	Ilez répondre à chacun des énoncés suivants. Quand je me déplace dans mon quartier, j'apporte	Oui 1	- - - Nor
Veui 27.1 27.2	Ilez répondre à chacun des énoncés suivants. Quand je me déplace dans mon quartier, j'apporte habituellement quelque chose pour assurer ma protection. Lorsque je suis dans mon quartier, je vérifie qu'aucun intrus	Oui 	Nor
Veui 27.1 27.2	Ilez répondre à chacun des énoncés suivants. Quand je me déplace dans mon quartier, j'apporte habituellement quelque chose pour assurer ma protection. Lorsque je suis dans mon quartier, je vérifie qu'aucun intrus ne se trouve à l'intérieur de ma voiture avant d'y monter. À mon domicile, j'évite d'ouvrir la porte à des inconnus, pour des raisons de sécurité.	Oui 1 1	Nor
Veui 27.1 27.2 27.3	Ilez répondre à chacun des énoncés suivants. Quand je me déplace dans mon quartier, j'apporte habituellement quelque chose pour assurer ma protection. Lorsque je suis dans mon quartier, je vérifie qu'aucun intrus ne se trouve à l'intérieur de ma voiture avant d'y monter. À mon domicile, j'évite d'ouvrir la porte à des inconnus, pour des raisons de sécurité. Je garde les portes extérieures de mon domicile	Oui 1 1	Nor
Veui 27.1 27.2 27.3 27.4 27.5	Ilez répondre à chacun des énoncés suivants. Quand je me déplace dans mon quartier, j'apporte habituellement quelque chose pour assurer ma protection. Lorsque je suis dans mon quartier, je vérifie qu'aucun intrus ne se trouve à l'intérieur de ma voiture avant d'y monter. À mon domicile, j'évite d'ouvrir la porte à des inconnus, pour des raisons de sécurité. Je garde les portes extérieures de mon domicile constamment verrouillées, même lorsque je suis chez moi.	Oui 1 1 1	Nor
Veui 27.1 27.2 27.3 27.4 27.5 27.6	Ilez répondre à chacun des énoncés suivants. Quand je me déplace dans mon quartier, j'apporte habituellement quelque chose pour assurer ma protection. Lorsque je suis dans mon quartier, je vérifie qu'aucun intrus ne se trouve à l'intérieur de ma voiture avant d'y monter. À mon domicile, j'évite d'ouvrir la porte à des inconnus, pour des raisons de sécurité. Je garde les portes extérieures de mon domicile constamment verrouillées, même lorsque je suis chez moi. Spécialement par mesure de protection, il y a un chien à mon domicile. J'ai un système d'alarme que j'active régulièrement	Oui1111	Nor

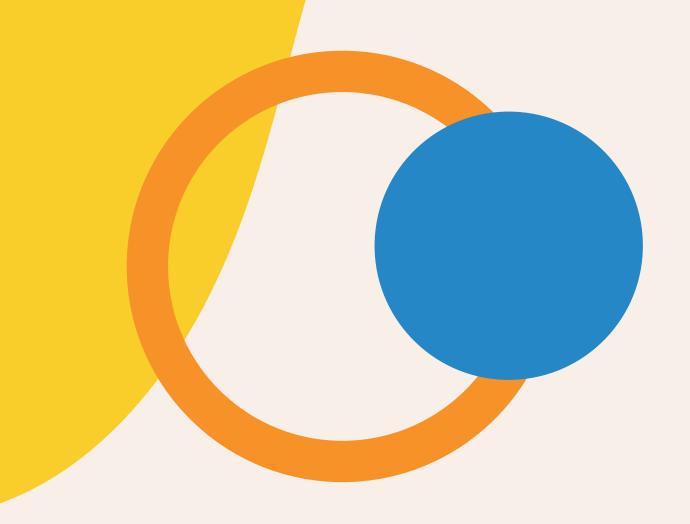
28.	Y a-t	-il à votre domicile au r	moins un dét	ecteur de f	fumée fonct	ionnel par	étage?	
	_					_	•	uestion 30
29.		ui, le bon fonctionneme iers mois?	ent de cet/ces	appareil(s	s) a-t-il été v	érifié, au c	ours des do	uze (12)
		Oui Non Je ne sais pas				📃	:	
30.	Veui	llez nous dire votre de	gré de satisfa	iction à l'é	gard :			
				Très Satisfait(e)			Pas du tout satisfait(e)	Je ne sais pas
	30.1	du déneigement et du crues et des trottoirs de	déglaçage des votre quartier	s 	2	🔲 3	4	5
	30.2	de la propreté et de l'er et terrains de jeu de vo	ntretien des pa tre quartier	arcs 	2	🗀 3		5
	30.3	de la sécurité des appa dans les parcs et terrain de votre quartier	ns de ieu	🗆 1	2	□3		<u> </u> 5
31.		est votre niveau de sa tier?	itisfaction à l'	égard de l	a présence	des policie	ers dans vot	re
	Asse Peu Pas	satisfait(e)sz satisfait(e)sati]2]3	
32.		est votre niveau de sa tier?	itisfaction à l'	égard du t	ravail effect	tué par les	policiers da	ns votre
	Asse Peu Pas	satisfait(e)sz satisfait(e)sati]3	
33.		açon plus spécifique, q es policiers :	juel est votre	niveau de	satisfaction	n à l'égard	du travail ef	fectué
			s	Très atisfait(e)	Assez satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)	Je ne sais pas
	33.1	auprès des jeunes de votre quartier		, ,	` ,	. ,	🗆4	□5
	33.2	pour assurer la sécurité votre quartier			2	3	🗌 4	□5

	33.3	pour régler des problèmes de délinquance ou de désordre qui surviennent dans votre quartier
34.		ours des deux dernières années, combien de fois avez-vous fait appel au service de e qui dessert votre quartier?
	1 fois 2 fois	ne
35.		ous référant à l'événement le plus récent, quel est votre niveau de satisfaction à l'égard réponse que vous avez reçue?
		Très satisfait(e)
36.		ours des deux dernières années, vous êtes vous IMPLIQUÉ SUR UNE BASE ULIÈRE dans les activités suivantes de votre quartier :
	36.1	Oui Non Dans un comité ou un organisme préoccupé par les problèmes de sécurité de votre quartier?
	36.2	Dans des assemblées du conseil municipal? ☐1 ☐2
	36.3	Dans un conseil de quartier, d'arrondissement ou un comité de citoyens? ☐1 ☐2
	36.4	Dans des activités communautaires, d'entraide ou de bénévolat (cuisine communautaire, bazar, etc.)?
	36.5	Dans des activités sociales, culturelles ou sportives organisées par les gens de votre quartier ou de votre municipalité?
37.		ours des deux dernières années, avez-vous été victime de vol, de vandalisme ou de tout crime contre vos biens, chez vous ou dans votre quartier?
38.		ours des deux dernières années, avez-vous été victime d'une agression, d'intimidation e tout autre acte de violence, chez vous ou dans votre quartier?
	_	
39.		ours des deux dernières années avez-vous été victime dans votre quartier d'une conque forme de discrimination?
	Quel Rare	rent

40.	Si applicable, à votre avis, le motif de cette discrimination était lié
	À une appartenance ou pratique(s) religieuse(s) 01 À une origine ethnique 02 À la différence linguistique (langue parlée) 03 À l'orientation sexuelle 04 À un handicap (mental ou physique) 05 À l'apparence physique (poids, vêtements) 06 À la pauvreté 07 À l'âge (jeune, personnes âgées) 08 Je ne sais pas 09 Autre (veuillez préciser): 10
VICTI	UESTION SUIVANTE CHERCHE À DOCUMENTER LES ACCIDENTS DONT VOUS AVEZ ÉTÉ ME DANS VOTRE MILIEU DE VIE MAIS QUI SE SONT PRODUITS À L'EXTÉRIEUR DE VOTRE CILE OU DE VOTRE PROPRIÉTÉ.
	Au cours des deux dernières années, avez-vous subi un accident qui vous a occasionné une blessure pour laquelle vous avez dû consulter un professionnel de la santé ou limiter vos activités?
	Oui1 Non
42.	Si applicable, combien de fois cela s'est-il produit ?
	Une seule fois □1 De 2 à 5 fois □2 Plus de 6 fois □3
43.	En se référant au dernier événement, était-ce ?
	Un accident impliquant un vélo/ VTT/ motoneige/moto/voiture/ autre véhicule-moteur

L'équipe de Concertation Saint-Léonard vous remercie pour le temps que vous avez bien voulu consacrer en participant à cette enquête !

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec *Concertation Saint-Léonard* par téléphone au ou par courriel à



Rapport d'enquête sur le sentiment de sécurité, la victimisation et le cadre de vie à Saint-Léonard 2022

État de la perception citoyenne de la sécurité durant la pandémie de Covid-19

